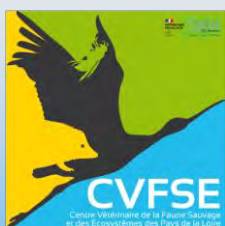




BILAN ENTREES ET SORTIES FAUNE SAUVAGE 2025

CVFSE / Oniris

CENTRE VETERINAIRE DE LA FAUNE SAUVAGE ET DES ECOSYSTEMES



OBJET	Bilan des entrées/sorties faune sauvage 2025
STRUCTURE	Centre Hospitalier Universitaire Vétérinaire Centre Vétérinaire de la Faune Sauvage et des Ecosystèmes (CVFSE)
ADRESSE	Oniris, VetAgroBio Nantes Site de la Chantrerie - CS40706 44307 Nantes cedex 03
DIRECTEUR	<ul style="list-style-type: none"> ● Olivier Lambert - Ecologue 02.40.68.28.04 ; olivier.lambert@oniris-nantes.fr
VETERINAIRES	<ul style="list-style-type: none"> ● Philippe Gourlay - Epidémiologiste - Directeur clinique faune sauvage du CHUV 02.40.68.76.37 ; philippe.gourlay@oniris-nantes.fr ● Julie Botman – Praticienne Hospitalière 02.40.68.76.37 ; julie.botman@oniris-nantes.fr ● Léna Dumortier – Assistante Hospitalière 02.40.68.77.76 ; lena.dumortier@oniris-nantes.fr
CHARGEES DE SOINS ET DE REHABILITATION	<ul style="list-style-type: none"> ● Orlanne Viot 02.40.68.77.76 ; orlanne.viot@oniris-nantes.fr ● Silène Baudry 02.40.68.77.76 ; silene.baudry@oniris-nantes.fr
SERVICES CIVIQUES « Médiation/soins faune sauvage »	<ul style="list-style-type: none"> ● Léane Roux ● Pauline Piedagnel ● Mélissandre Robin-Paliscot ● Akal Weremienko ● Axel Vignaud
SITES INTERNET ET RESEAUX	https://cvfse-nantes.wixsite.com https://www.facebook.com/CVFSE.ONIRIS.NANTES https://www.instagram.com/cvfse.oniris/ https://chuv.oniris-nantes.fr/accueil/faune-sauvage/

Date de réalisation : février 2026

Photo de couverture : Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*) en box de convalescence (photo O. Lambert)

EVOLUTION DU NOMBRE D'ANIMAUX ACCUEILLIS DEPUIS 2015

Entre 2015 et 2025, le nombre d'animaux reçus au CVFSE a augmenté de 39 % (**Tableau N°1**) en lien principalement avec la sensibilisation croissante des citoyens. Ces quatre dernières années, le nombre d'animaux reçus variait entre 2 100 et 2 500 animaux, mais l'actualité régionale en 2025 (canicule, anazootie de botulisme, tempêtes et période de froid) a entraîné une forte hausse des accueils (+14 % par rapport au total 2024) et notamment des oiseaux, le nombre de mammifères reçus ayant diminué.

Tableau N°1 : Evolution du nombre d'animaux reçus au CVFSE de 2015 à 2025.

Année	oiseaux	mammifères	reptiles/amphibiens	TOTAL
2015	1 641	418	4	2 063
2016	1 987	563	8	2 558
2017	1 245	494	10	1 749
2018	1 626	639	6	2 271
2019	1 036	555	7	1 598
2020	899	514	5	1 418
2021	1 367	898	7	2 272
2022	1 675	740	11	2 426
2023	1 390	741	8	2 139
2024	1 456	1 066	7	2 529
2025	2 003	858	10	2 871

RECENSEMENT ET CLASSEMENT DES ANIMAUX SAUVAGES ADMIS AU CVFSE EN 2025

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2025, le CVFSE a reçu **2 871 animaux de 156 espèces différentes** (**Tableau N°2**) et originaires de 20 départements de France métropolitaine (rappel 2024 : 2 529 animaux reçus de 123 espèces différentes). Les oiseaux représentent 69,8 % des entrées, les mammifères 29,9 % et les reptiles/amphibiens restent très rares 0,3 %.

Tableau N°2 : Nombre d'espèces identifiées et d'animaux reçus par classe zoologique au CVFSE en 2025.

Classe zoologique	Nombres d'espèces	Nombre d'animaux	Pourcentage
Oiseaux	121	2 003	69,8 %
Mammifères	26	858	29,9 %
Reptiles/amphibiens	9	10	0,3 %
TOTAL	156	2 871	100,0 %

Les oiseaux

Les oiseaux représentent 69,8 % des entrées avec 2 003 individus reçus soit une augmentation de 37,6 % par rapport à 2024, et se répartissent parmi 121 espèces identifiées (rappel 2024 : 1 456 oiseaux de 94 espèces différentes). Les passereaux &

assimilés (martinets par exemple) sont les oiseaux majoritairement admis au CVFSE avec 44,4 % des entrées (**Tableau N°3 ; Figure N°1**). Le nombre d'espèces et d'individus d'échassiers et de palmipèdes est plus important en 2025 que les années précédentes en lien avec l'anazootie de botulisme qui a touché le Lac de Grand-Lieu et la Brière.

Tableau N°3 : Répartition par groupes zoologiques d'oiseaux reçus au CVFSE en 2025.

Groupes	Nombres d'espèces identifiées	%	Nombre d'oiseaux	%
Passereaux & assimilés	50	41,3 %	891	44,4 %
Colombins & gallinacés	8	6,6 %	350	17,5 %
Rapaces	16	13,2 %	340	17,0 %
Palmipèdes	26	21,5 %	308	15,4 %
Echassiers & limicoles	21	17,4 %	114	5,7 %
TOTAL	121	100 %	2 003	100 %

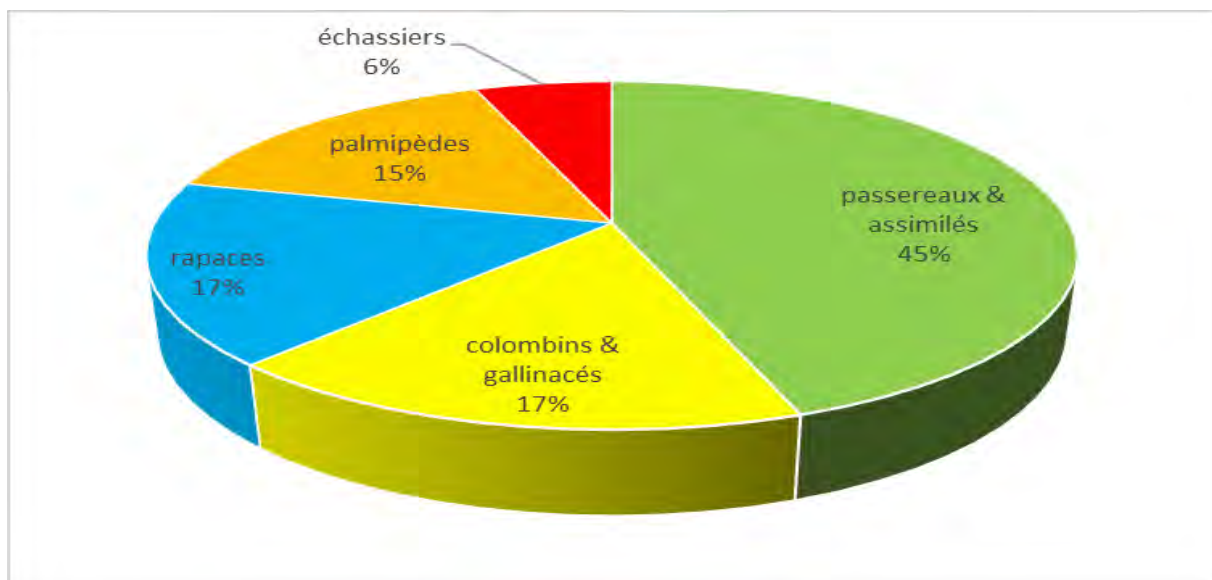


Figure N°1 : Proportion d'oiseaux, par groupes zoologiques, reçus au CVFSE en 2025.

Sur les 121 espèces identifiées d'oiseaux (**Tableau N°4**) :

- ✓ 15 sont « très fréquentes » avec des effectifs supérieurs à 50 individus : Pigeon ramier (n=209), Martinet noir (n=159), Canard colvert (n=122), Tourterelle turque (n=118), Goéland argenté (n=79), Merle noir et Moineau domestique (n=74), Buse variable (n=71), Faucon crécerelle (n=68), Effraie des clochers (n=65), Chouette hulotte (n=63), Hirondelle rustique (n=59), Pie bavarde (n=58), Mésange charbonnière (n=55), Mésange bleue (n=52). Comme en 2024, le Pigeon ramier est l'oiseau le plus reçu ; les importants arrivages de martinets noirs et de canards colverts sont en lien respectivement avec les fortes températures estivales et l'épizootie de botulisme. On notera le nombre très élevé d'hirondelles, de mésanges et de moineaux reçus en 2025 ;

- ✓ 9 sont « fréquentes » avec des effectifs de 20 à 49 individus : Hirondelle de fenêtre (n=49), Corneille noire (n=44), Rougegorge familier (n=35), Etourneau sansonnet, Pinson des arbres et Choucas des tours (n=24), Epervier d'Europe (n=22), Héron cendré et Aigrette garzette (n=20) ;
- ✓ 28 sont « peu fréquentes » avec des effectifs de 5 à 19 individus : Geai des chênes (n=19), Mouette rieuse et Chevêche d'Athéna (n=16), Grive musicienne et Chardonneret élégant (n=15), ... ;
- ✓ 69 sont « exceptionnelles » avec des effectifs inférieurs à 5 individus : Grosbec casse-noyaux (n=4), Avocette élégante (n=3), Guifette moustac (n=2), Circaète Jean-le-Blanc (n=1) (**Figure N°2**), ...



Figure N°2 : Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*) reçu au CVFSE en septembre 2025 (photo J. Botman).

Tableau N°4 : Liste exhaustive des oiseaux reçus au CVFSE et leurs effectifs en 2025.

Espèce	n	Espèce	n	Espèce	n
Accenteur mouchet	6	Faucon crécerelle	68	Moineau domestique	74
Aigrette garzette	20	Faucon hobereau	3	Mouette pygmée	1
Alouette lulu	2	Faucon pèlerin	7	Mouette rieuse	16
Autour des palombes	2	Fauvette à tête noire	7	Mouette tridactyle	1
Avocette élégante	3	Fou de Bassan	14	Oedicnème criard	1
Barge à queue noire	2	Foulque macroule	14	Passereau sp.	4
Bécasse des bois	3	Gallinule poule d'eau	7	Phragmite des joncs	1
Bécasseau sanderling	1	Geai des chênes	19	Pic épeiche	3
Bergeronnette grise	2	Gobemouche gris	3	Pic vert	10
Bernache cravant	1	Gobemouche noir	6	Pie bavarde	58
Bihoreau gris	1	Goéland argenté	79	Pigeon biset	7
Bondrée apivore	3	Goéland brun	11	Pigeon ramier	208
Bouscarle de Cetti	1	Goéland leucophée	8	Pingouin torda	1
Bruant des roseaux	1	Goéland marin	7	Pinson des arbres	24
Busard cendré	2	Goéland sp.	2	Pouillot vélocé	4
Busard des roseaux	3	Grand Cormoran	5	Puffin cendré	2
Buse variable	71	Grande Aigrette	1	Râle d'eau	1
Caille du Japon	1	Gravelot à collier interrompu	1	Roitelet à triple bandeau	3
Canard chipeau	4	Grèbe castagneux	3	Roitelet huppé	3
Canard colvert	122	Grèbe huppé	1	Rougegorge familier	35
Canard domestique	3	Grimpereau des jardins	1	Rougequeue à front blanc	1
Canard pilet	1	Grive draine	6	Rougequeue noir	6
Canard souchet	2	Grive mauvis	2	Rousserolle effarvate	2
Chardonneret élégant	15	Grive musicienne	15	Sarcelle d'été	2
Chevalier sylvain	1	Grosbec casse-noyaux	4	Sarcelle d'hiver	1
Chevêche d'Athéna	16	Guifette moustac	2	Sitelle torchepot	5
Choucas des tours	24	Guifette noire	1	Spatule blanche	11
Chouette hulotte	63	Guillemot de Troil	3	Sterne pierragarin	1
Cigogne blanche	4	Héron cendré	20	Sterne sp.	1
Circaète Jean-le-Blanc	1	Héron gardeboeufs	7	Tadorne de Belon	4
Corbeau freux	2	Hibou moyen duc	12	Tarin des aulnes	1
Corneille noire	44	Hirondelle de fenêtre	49	Torcol fourmilier	1
Coucou gris	1	Hirondelle rustique	59	Tourterelle des bois	4
Courlis cendré	3	Huppe fasciée	1	Tourterelle domestique	3
Courlis corlieu	1	Hypolais polyglotte	2	Tourterelle rieuse	2
Cygne tuberculé	9	Linotte mélodieuse	4	Tourterelle turque	118
Echasse blanche	2	Loriot d'Europe	1	Troglodyte mignon	1
Effraie des clochers	65	Martin-pêcheur d'Europe	11	Vanneau huppé	10
Elanion blanc	1	Martinet noir	159	Verdier d'Europe	2
Engoulevent d'Europe	1	Merle noir	74		
Epervier d'Europe	22	Mésange bleue	52		
Etourneau sansonnet	24	Mésange charbonnière	55		
Faisan de colchide	6	Milan noir	1	TOTAL	2 003

Le nombre d'oiseaux accueillis augmente exponentiellement à partir de janvier pour atteindre un pic d'entrée en juin et juillet (correspondant à la présence des migrateurs, à la période de naissances pour la majorité des oiseaux, aux fortes chaleurs et à l'épizootie de botulisme sur les zones humides de Loire-Atlantique) puis décroît jusqu'en décembre (*Figure N°3*).

Depuis quelques années, le CVFSE privilégie la remise au nid des oisillons non blessés de façon à ce que l'élevage soit assuré par les parents, ce qui est préférable pour la croissance et l'émancipation des jeunes.

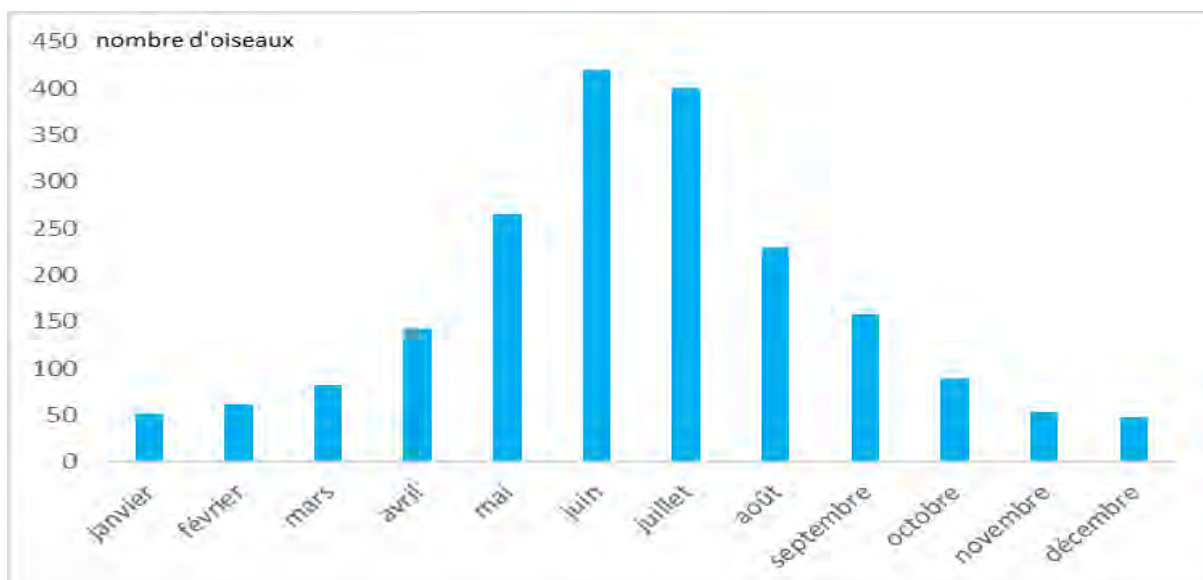


Figure N°3 : Répartition mensuelle des entrées d'oiseaux au CVFSE en 2025.

Les mammifères

Les mammifères représentent 29,9 % des entrées en 2025 avec 858 individus reçus et se répartissent parmi 26 espèces (*Tableau N° 5*) (Rappel 2024 : 1066 mammifères – soit 42,2 % des entrées - de 24 espèces différentes).

Tableau N°5 : Liste exhaustive des mammifères reçus au CVFSE et leur effectif en 2025.

Espèce	n	Espèce	n	Espèce	n
Belette d'Europe	2	Lièvre d'Europe	26	Pipistrelle de Kuhl	17
Blaireau européen	2	Loutre d'Europe	4	Putois d'Europe	1
Campagnol agreste	1	Martre des pins	5	Ragondin	1
Campagnol sp.	9	Mulot sp.	5	Rat surmulot	4
Chevreuil européen	28	Murin à moustaches	2	Renard roux	22
Ecureuil roux	37	Murin de Daubenton	2	Sanglier	4
Fouine	13	Musaraigne sp.	9	Sérotine commune	1
Hérisson d'Europe	583	Noctule de Leisler	1	Souris grise	10
Lapin de Garenne	14	Oreillard gris	1	Vison d'Europe	1
Lérot	10	Pipistrelle commune	43	TOTAL	858

Les hérissons sont les mammifères toujours majoritairement recueillis au CVFSE avec 67,9 % des entrées mais le nombre reçu en 2025 est inférieur de 28,9 % par rapport au nombre reçu en 2024 (n=819) ! Le nombre de mammifères des autres espèces reçus en 2025 est quant à lui supérieur de 11 % à 2024.

Le Hérisson reste encore l'espèce de loin la plus représentée au CVFSE en 2025 toutes espèces confondues et représente 20,3 % des entrées.

Le nombre de lièvres reçus en 2025 (n=26) est 2 fois plus important que pour 2024 (n=12) ; le nombre de chiroptères reçus en 2025 est en baisse de 25 % par rapport à 2024.

Parmi les 26 espèces de mammifères reçus en 2025 (**Tableau N° 5**) :

- ✓ 1 est « très fréquente » avec un effectif supérieur à 50 individus : Hérisson d'Europe (n=583) ;
- ✓ 5 sont « fréquentes » avec des effectifs de 20 à 49 individus : Pipistrelle commune (n=43), Ecureuil roux (n=37), Chevreuil (n=28), Lièvre d'Europe (n=26) et Renard roux (n=22) ;

A l'exception du Lièvre, on retrouve le même classement des 6 mammifères les plus reçus en 2025 qu'en 2024.

- ✓ 9 sont "peu fréquentes" avec des effectifs de 5 à 19 individus : Pipistrelle de Kuhl (n=17), Lapin de garenne (n=14), Fouine (n=10), ... ;
- ✓ 11 sont exceptionnelles avec des effectifs inférieurs à 5 individus : Loutre d'Europe (n=4) (**Figure N°5**), Murin de Daubenton (n=2), Noctule de Leisler (n=1), ...

La répartition du nombre de mammifères accueillis (**Figure N°4**) est dépendante de la répartition du nombre de hérissons reçus (et en décalage par rapport à celle des oiseaux) avec une augmentation forte au printemps avec les naissances (avril à juin) ; le pic d'entrée en 2025 se situe en mai alors qu'il était en avril et juin en 2024, et est moindre.

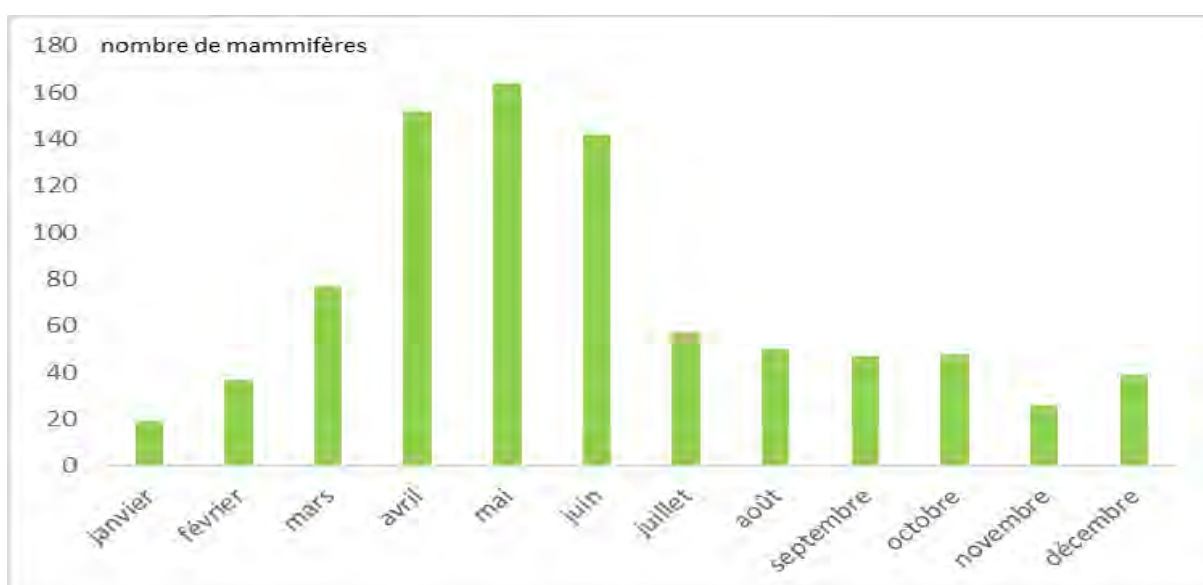


Figure N°4 : Répartition mensuelle des entrées de mammifères au CVFSE en 2025.



Figure N°5 : Jeune femelle Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) en état de choc et sous-perfusion, reçue au CVFSE en mars 2025 (photo J. Botman).

En 2025, une nouvelle espèce de mammifères pour le CVFSE a été reçue : le Vison d'Europe (*Figure N°6*).



Figure N°6 : Jeune femelle Vison d'Europe (*Mustela lutreola*) en réveil post-chirurgie et reçue au CVFSE en août 2025 (photo L. Dumortier).

Les reptiles & amphibiens

Les reptiles/amphibiens sont toujours très rares et représentent 0,3 % des entrées en 2025 avec 10 individus reçus de 9 espèces différentes : Couleuvre d'Esculape (n=1), Crapaud commun (n=1), Grenouille agile (n=2), Grenouille rieuse (n=1), Lézard des murailles (n=1), Lézard vert occidental (n=1), Salamandre tachetée (n=1), Tarente de Maurétanie (n=1) et Vipère péliade (n=1).

Focus sur la Vipère péliade reçue en mai 2025 ([Figure N°7](#)). Il s'agissait d'un mâle adulte accueilli au centre le 02 mai, trouvé blessé à la tête dans un jardin en Ille et Vilaine et rapatrié dans une clinique vétérinaire qui a fait les premiers soins. Cette vipère était en très bon état de chair et présentait une plaie sur la tête, du sang dans la cavité buccale, avec un hyphéma et une uvéite bilatéralement, ainsi qu'une perforation de l'œil gauche. Compte tenu de son état général et des lésions, une hypothèse de traumatisme était la plus probable. Elle a été réhydratée par des bains, réalimentée par sondage gastrique, et a reçu des anti-inflammatoires par voie orale pour ses yeux. Elle était logée en terrarium à la température contrôlée. Malgré la prise en charge rapide et les soins, les lésions oculaires étaient trop sévères et elle était complètement aveugle. Elle a gardé une zone cutanée crouteuse au niveau de la tête (au niveau de l'ancienne plaie), et au niveau du cantus temporal d'un œil, une déformation des lunettes pré-cornéenne et une opacité complète des deux globes oculaires. Les vétérinaires du centre ont alors consulté des herpétologues spécialistes des vipères pour avoir leur avis quant aux chances de survie d'un individu aveugle dans la nature : suite à différentes observations de terrain et plusieurs publications de serpents aveugles observés en nature et en bon état, il a été acté que cette vipère avait de bonnes chances de survie dans l'hypothèse d'un relâcher. L'équipe de soins du centre a donc décidé de poursuivre les soins sur cet individu, mais devait s'assurer de sa bonne capacité à muer complètement avant de la relâcher (la croute sur la tête et les yeux pouvant gêner la mue et occasionner d'autres problèmes). L'hospitalisation en attente de la mue a été longue, mais s'est bien passée pendant 3 mois, même si elle ne s'alimentait pas seule (selon l'expérience d'un spécialiste de cette espèce, il est courant qu'elle ne s'alimente pas seule en terrarium). Elle était donc gavée une fois par semaine et a conservé un bon état de chair et un bon état général. Malheureusement, 3 mois après son admission (toujours sans trace de mue), l'animal a présenté un gonflement rétro-orbitaire gauche et de la glande à venin gauche, qui s'est avéré être un abcès rétro-orbitaire (probablement consécutif à la perforation oculaire lors de la blessure). Malgré des soins intensifs (antibiothérapie, drainage de l'abcès et soins de support), son état s'est dégradé, et elle est décédée quelques jours plus tard.

Bien que l'hypothèse du traumatisme était la plus probable, l'équipe de soins avait souhaité tout de même exclure une SFD (Snake Fungal Disease) avant d'envisager un relâcher (la SFD pouvant aussi causer des lésions crouteuses et oculaires). Nous avons donc pris contact avec des chercheurs suisses qui travaillent sur cette maladie et nous leur avons envoyé des échantillons pour exclure cet agent pathogène. Les résultats d'analyse étaient négatifs.

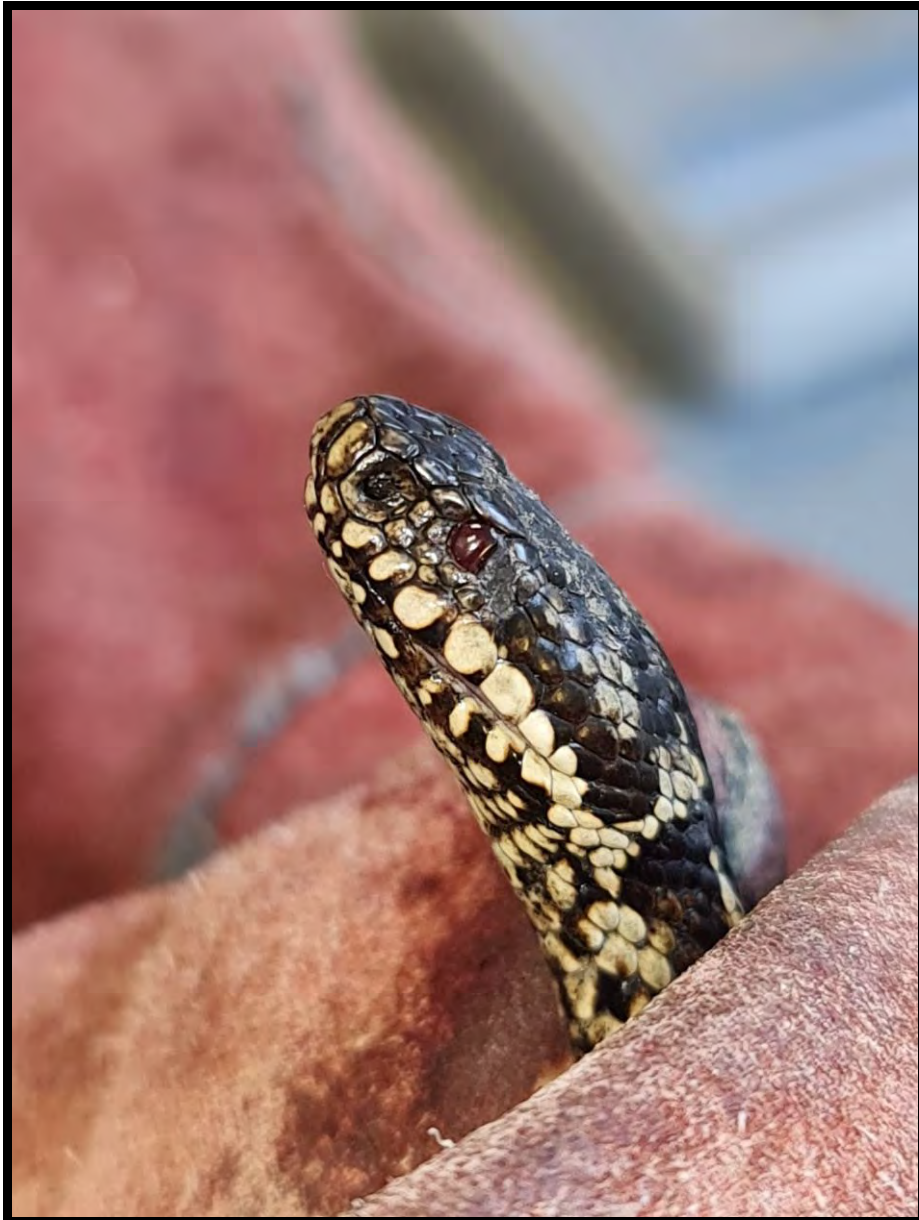


Figure N°7 : Vipère péliade (*Vipera berus*) reçue au CVFSE en mai 2025 (photo J. Botman).

ORIGINE DES ANIMAUX SAUVAGES ADMIS AU CVFSE EN 2025

En 2025, le CVFSE a reçu des animaux en provenance de 20 départements (**Tableau N°6**). Pour 31 animaux le département d'origine n'est pas connu précisément (animaux déposés dans des cliniques vétérinaires ou au CVFSE sans prise de commémoratifs). La majorité des animaux, 88 %, proviennent de la Région des Pays de la Loire, 10,7 % de la Région Bretagne et 1,3 % d'autres régions françaises (**Figure N°8**).

Tableau N°6 : Nombre d'animaux reçus au CVFSE en 2025 en fonction de leur département d'origine.

Département	Nombre d'animaux reçus	Département	Nombre d'animaux reçus
Aveyron (12)	1	Lot (46)	1
Calvados (14)	1	Maine-et-Loire (49)	147
Charente-Maritime (17)	4	Manche (50)	8
Côtes-d'Armor (22)	15	Mayenne (53)	21
Dordogne (24)	1	Morbihan (56)	50
Finistère (29)	13	Orne (61)	2
Ille-et-Vilaine (35)	225	Sarthe (72)	4
Indre-et-Loire (37)	2	Deux-Sèvres (79)	7
Loire-Atlantique (44)	2 099	Vendée (85)	236
Loiret (45)	2	Vienne (86)	1

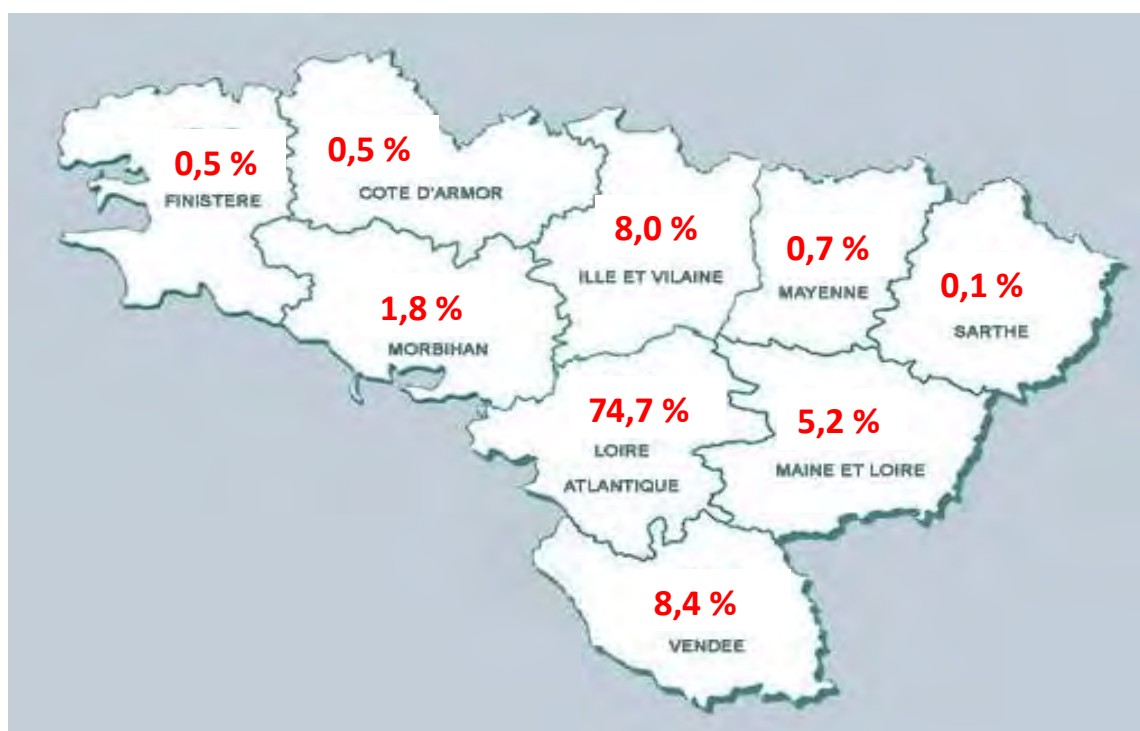


Figure N°8 : Proportion des animaux reçus au CVFSE en 2025 par origine géographique ; les proportions ne sont données que pour les régions Bretagne et Pays de la Loire (n = 2 810 / 2 871 animaux).

La forte implication des bénévoles rapatrieurs de la LPO44, de la LPO49, de la LPOBretagne, des centres de soins Les Alcidés (44), FAUNALIS (44), PIAFS (56) et l'île Grande (22) ont permis les rapatriements d'un grand nombre d'animaux (plus de 30 %).

L'implication de nombreuses cliniques vétérinaires servant de relais est grandissante et précieuse. Elle a d'ailleurs été déterminante lors de l'épizootie de botulisme en juillet et août 2025.

CAUSES D'ENTRÉE DES ANIMAUX SAUVAGES ADMIS AU CVFSE EN 2025

Douze causes d'entrées majeures ont été utilisées au CVFSE en 2025 pour définir les origines primaires de la détresse de l'animal : 1/ activités humaines (trafic routier, agriculture, entretiens d'espaces verts, loisirs, autres), 2/ agents infectieux, 3/ aménagements humains (entrave, enfermement, obstacle fixe, lignes électriques, barbelés, ...), 4/ autres événements de causes naturelles, 5/ circonstances climatiques, 6/détention à l'origine de la détresse, 7/ saisie, 8/ destruction d'espèces (biocides, maltraitance, pêche, piégeage, tir), 9/ cause indéterminée, 10/ interactions avec un autre animal (prédation par animal domestique, animal sauvage, animal indéterminé), 11/ pollution (hydrocarbures, autre), et 12/ ramassage d'individu non en détresse.

Les oiseaux

Pour 36 % des oiseaux reçus au CVFSE, la cause d'entrée est demeurée indéfinie malgré une prise de commémoratifs systématique. Les activités humaines et aménagements humains (*Figure N°10*) ont entraîné 20 % des entrées alors que la prédation représente 13 % des causes d'accueils (*Figure N°9*) ; ce constat est le même qu'en 2024.

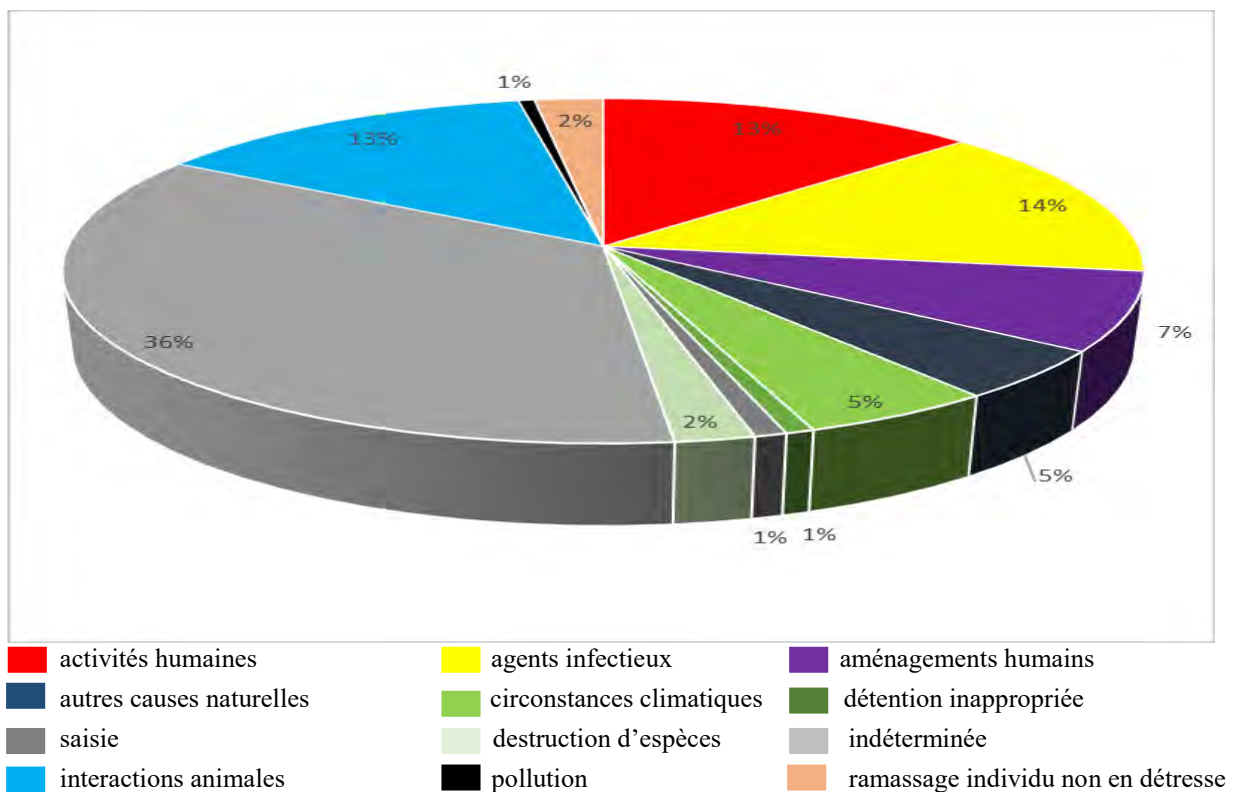


Figure N°9 : Répartition par cause d'entrée des 2 003 oiseaux admis au CVFSE en 2025.

Comme chaque année, les causes d'entrée en 2025 varient en proportion entre les différents groupes zoologiques d'oiseaux recueillis (**Tableau N°7**). En excluant les causes indéterminées, les colombins, gallinacés, passereaux et assimilés ont principalement été victimes de prédation (respectivement 24,0 % et 19,1 %), les échassiers, limicoles et palmipèdes d'agents infectieux (épizootie de botulisme pour respectivement 64,0 % et 42,9 %), et les rapaces de collisions routières (pour 35,6 % d'entre eux).

L'effort d'éducation à l'environnement, d'information et d'aide sur le terrain pour le grand public mené par le CVFSE et ses partenaires (notamment la LPO44, la LPO49, et le Service Régional « SOS Faune Sauvage Bretagne ») a permis la remise au nid d'un certain nombre de jeunes oiseaux et donc une limitation de la prise en charge des jeunes oiseaux non blessés.

Tableau N°7 : Pourcentage, par groupe zoologique et par cause d'entrée, des oiseaux admis au CVFSE en 2025 (* Figure N°10 ; ** Figure n°11)

<i>Cause d'entrée</i>	<i>Colombins & gallinacés</i> (n=350)	<i>Echassiers & limicoles</i> (n=114)	<i>Palmipèdes</i> (n=308)	<i>Passereaux & assimilés</i> (n=891)	<i>Rapaces</i> (n=340)
activités humaines	6,0 %	8,8 %	9,7 %	9,1 %	35,6 %
agents infectieux	18,3 %	64,0 %	42,9 %	0,7 %	2,6 %
aménagements humains	4,6 %	3,5 %	0,3 %	9,5 %*	12,4 %
autres évènements de cause naturelle	6,0 %	1,8 %	1,9 %	6,8 %	1,2 %
circonstances climatiques	2,6 %	0,0 %	1,9 %	9,8 %	0,0 %
détention inappropriée	2,3 %	0,0 %	0,3 %	0,2 %	1,2 %
saisie	0,0 %	0,0 %	0,0 %	1,9 %	0,0 %
destruction d'espèces	0,0 %	0,9 %	6,5 %	1,6 %	2,1 %
cause indéterminée	35,1 %	17,5 %	31,5 %**	37,6 %	40,6 %
interaction avec un autre animal	24,0 %	2,6 %	2,3 %	19,1 %	0,9 %
pollution	0,0 %	0,9 %	1,6 %	0,3 %	0,6 %
ramassage individu non en détresse	1,1 %	0,0 %	1,0 %	3,4 %	2,9 %



Figure N°10 : Rougegorge familier (*Erythacus rubecula*) victime d'un barbelé (photo O. Lambert).



Figure N°11 : Goéland marin (*Larus marinus*) reçu très affaibli au CVFSE en avril 2025 ; cet oiseau était équipé d'une balise GPS (photo J. Botman).

Les mammifères

Comme chez les oiseaux, pour une grande partie des mammifères admis au CVFSE, la cause d'entrée reste inconnue (39 %). Les agents infectieux représentent la principale cause d'entrée connue des mammifères (29 %) alors que 25 % d'entre eux ont été victimes des activités humaines et aménagement (trafic routier, grillages, ...) (*Figures N°13*) et de prédation (*Figure N°12*). Ces chiffres sont en lien direct avec les principales causes d'entrée des hérissons.

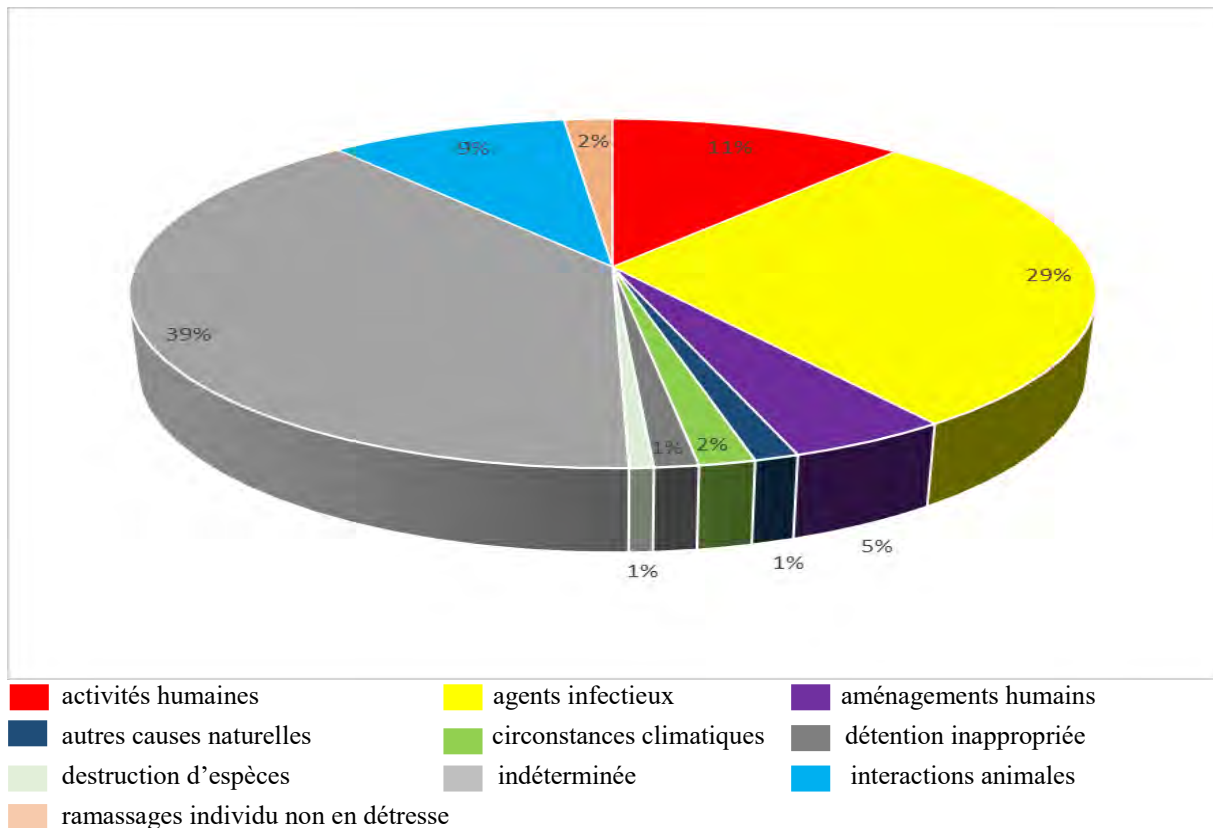


Figure N°12 : Répartition par cause d'entrée des 858 mammifères admis au CVFSE en 2025.



Figure N°13 : Murin de Daubenton (*Myotis daubentonii*), englué dans du papier collant* (orange sur la photo) et reçu au CVFSE en octobre 2025 ; ce Murin a pu être relâché en parfaite santé (photo J. Botman).**

*** A noter que le CVFSE a reçu en avril 2025, un Lézard des murailles victime également d'une bande adhésive (**Figure N°14**) ; en tentant de s'échapper de ce piège collant, il avait perdu un morceau de sa queue au tiers proximal ; il a été relâché après soins.



Figure N°14 : Lézard des murailles (*Podarcis muralis*), englué sur une bande adhésive (blanche sur la photo) et reçu au CVFSE en avril 2025 (photo J. Botman).

RÉSULTATS DE L'ACTIVITÉ DE RÉHABILITATION DES ANIMAUX SAUVAGES ADMIS AU CVFSE EN 2025

Parmi les 2 871 animaux admis par le CVFSE en 2025, 980 ont été relâchés soit 34 % (*Figure N°15, a*). Il faut toutefois noter qu'une grande partie des animaux reçus (38 %) ne reçoit aucun soin : mort à l'arrivée ou euthanasie à l'issue de l'examen clinique (souffrance excessive et/ou blessure trop importante rendant un futur relâcher impossible). De plus, 9 % des animaux reçus en 2025 sont décédés moins de 24 heures après leur admission au CVFSE (et dans un délai en grande majorité encore plus court, moins de 12 heures) : la mort de ces animaux est généralement liée aux blessures directes ou au stress de la capture, du transport et/ou de la captivité. Ainsi, si l'on excepte les animaux arrivés morts, euthanasiés à l'arrivée ou morts dans les 24 heures, 1 543 animaux (soit 53,7 %) ont reçu en 2025 des soins effectifs, dont 980 ont pu être relâchés soit 63 % (*Figure N°15, b*). Si le pourcentage d'animaux euthanasiés à l'arrivée a augmenté de 3 % par rapport à 2024, il est à noter qu'en parallèle le pourcentage d'animaux morts rapidement après l'admission a baissé de 6 % et que le nombre d'animaux relâchés a augmenté de 4 % : la qualité du tri effectué à l'issue de l'examen clinique a donc permis de réduire le nombre d'animaux décédant rapidement après l'admission (ce qui a évité des souffrances inutiles à un plus grand nombre d'animaux), et la qualité des soins vétérinaire et animaliers ont permis d'augmenter le pourcentage d'animaux relâchés en 2025.

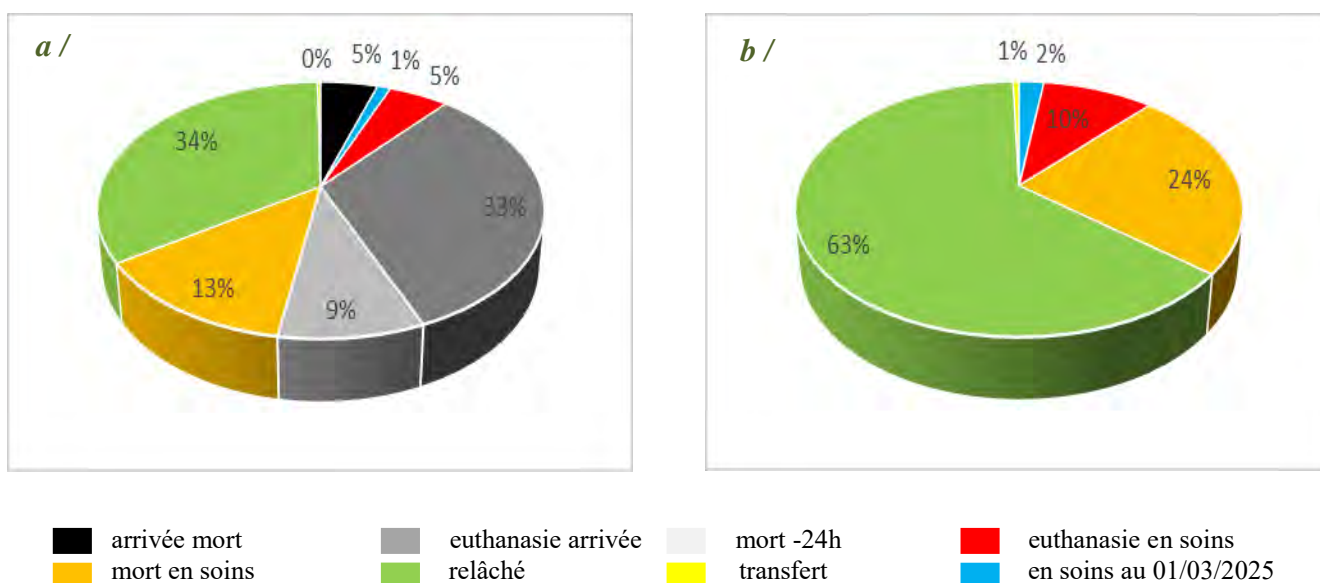
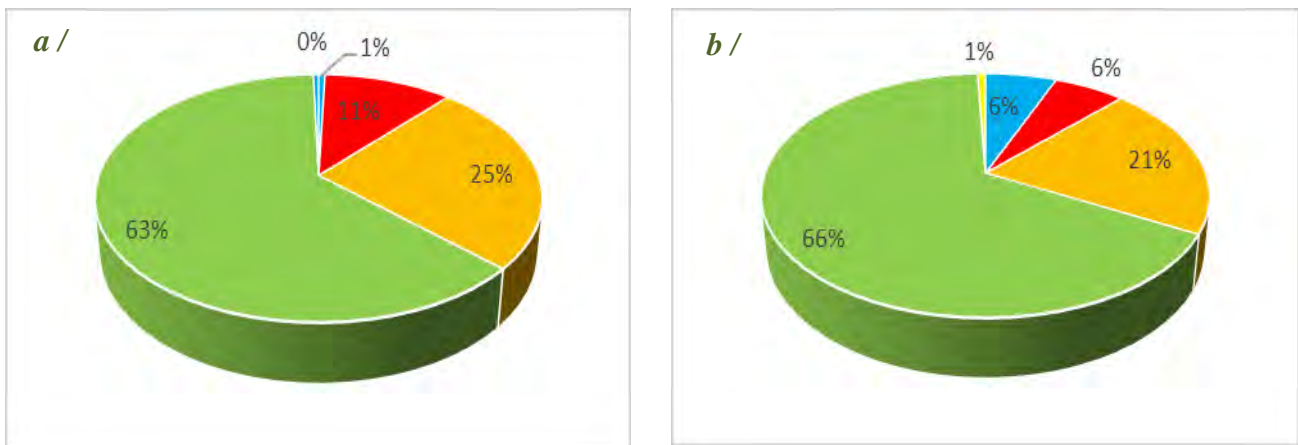


Figure N°15 : Proportion par devenir des animaux admis (a) et soignés (b) au CVFSE en 2025.

Les proportions des différents devenirs des animaux soignés (*Figure N°16, a et b*) entre les classes « oiseaux » et « mammifères » sont très légèrement différentes en 2025 avec notamment un pourcentage d'oiseaux relâchés (63 % pour les oiseaux (*Figures N°17 et 18*) contre 66 % pour les mammifères) moins élevé et un pourcentage d'oiseaux morts pendant l'hospitalisation plus élevé (25 % pour les oiseaux contre 21 % pour les

mammifères). Les chiffres 2025 sont donc équivalents à ceux de 2024 pour les oiseaux (63 % d'oiseaux relâchés et 26 % d'oiseaux morts en hospitalisation en 2024) alors que leur nombre est passé de 1 456 à 2 003 et les résultats pour les mammifères sont bien meilleurs (57 % de mammifères relâchés et 29 % morts en hospitalisation en 2024), en lien notamment avec la baisse significative du nombre de hérissons reçus, espèce difficile à soigner au vu de l'état souvent très dégradé des animaux reçus.

Le nombre d'animaux encore en soins est plus élevé pour les mammifères que pour les oiseaux : il correspond notamment aux jeunes hérissons en hivernage au centre.



■ euthanasie en soins ■ mort en soins ■ relâché ■ transfert ■ en soins au 01/03/2025

Figure N°16 : Proportion par devenir des oiseaux soignés (a) et des mammifères soignés (b) au CVFSE en 2025.



Figure N°17 : Relâcher d'une Aigrette garzette (*Egretta garzetta*) reçue au CVFSE durant l'épizootie de botuslime 2025 (photo FDC44).



Figure N°18 : Relâcher d'un Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*) en 2025 (photo Vincent Boissonneau ONF).

PROGRAMME DE BAGUAGE AVEC LE CRBPO EN 2025

Comme en 2024, cinq personnes principales sont mobilisées pour ce programme en 2025 : trois bagueurs généralistes (Romain Batard, responsable du programme, Marc Bellion et Frédéric Laigneau) et deux personnes du CVFSE (Julie Botman et Olivier Lambert). En 2025, Julie B. et Olivier L. ont suivi la formation théorique du CRBPO pour le baguage et Julie B. a validé sa formation pratique. Elle peut désormais réaliser des baguages en autonomie au sein du centre. Pour autant, le CVFSE continue à faire appel régulièrement aux trois bagueurs généralistes, Julie B. intervenant généralement sur les baguages en urgence. Lors du baguage, la prise des mesures classiques est effectuée, uniquement si cela n'entraîne pas de manipulation supplémentaire et si l'information n'est pas déjà collectée. Les fichiers de baguage sont ensuite conjointement renseignés et transmis au CRBPO par Romain B. responsable du programme. Les actions de baguage sont réalisées dans le respect des règlements intérieurs du CRBPO et du CVFSE.

Une Cigogne blanche et neuf Effraies des clochers ont été baguées dans le cadre de deux autres programmes de baguage personnels.

Ainsi en 2025, 627 oiseaux ont été bagués de 74 espèces différentes ([Tableau N°8](#) ; [Figures N° 19 et 20](#)) ; le programme se poursuit en 2026.

Tableau N°8 : Liste exhaustive des oiseaux bagués au CVFSE et leurs effectifs en 2025.

Espèce	n	Espèce	n	Espèce	n
Accenteur mouchet	3	Faisan de Colchide	2	Linotte mélodieuse	3
Aigrette garzette	10	Faucon crécerelle	19	Martinet noir	75
Avocette élégante	1	Faucon hobereau	1	Martin-pêcheur d'Europe	3
Barge à queue noire	1	Faucon pèlerin	3	Merle noir	12
Bergeronnette grise	1	Fou de Bassan	2	Mésange bleue	17
Bihoreau gris	1	Foulque macroule	7	Mésange charbonnière	25
Bondrée apivore	1	Gallinule poule-d'eau	2	Moineau domestique	16
Bouscarle de Cetti	1	Geai des chênes	6	Mouette rieuse	6
Buse variable	24	Gobemouche noir	1	Pic bavarde	15
Canard chipeau	1	Goéland argenté	27	Pigeon ramier	44
Canard colvert	31	Goéland brun	5	Pinson des arbres	2
Chardonneret élégant	10	Goéland leucophée	5	Puffin cendré	1
Chevalier sylvain	1	Goéland marin	2	Roitelet triple-bandeau	1
Chevêche d'Athéna	7	Grèbe castagneux	1	Rougegorge familier	7
Choucas des tours	6	Grive draine	4	Rougequeue noir	2
Chouette hulotte	14	Grive mauvis	1	Sarcelle d'été	1
Cigogne blanche	1	Grive musicienne	3	Sarcelle d'hiver	1
Circaète Jean-le-Blanc	1	Gros-bec case-noyaux	1	Sitelle torchepot	1
Corbeau freux	1	Guifette moustac	1	Spatule blanche	4
Corneille noire	19	Guillemot de Troïl	1	Tadorne de Belon	2
Coucou gris	1	Héron cendré	5	Tarin des aulnes	1
Cygne tuberculé	6	Héron garde-bœufs	2	Tourterelle des bis	1
Effraie des clochers	9	Hibou moyen-duc	1	Tourterelle turque	49
Epervier d'Europe	6	Hirondelle de fenêtre	34	Vanneau huppé	3
Etourneau sansonnet	10	Hirondelle rustique	32	TOTAL	627



Figure N°19 : Contention de Puffin cendré (*Calonectris borealis*) pour l'opération de baguage juste avant son relâcher en novembre 2025 (photo Romain Batard).



Figure N°20 : Bagueage effectué sur un Grèbe castagneux (*Tachybaptus ruficollis*) en prévision de son relâcher en août 2025 (photo Romain Batard).

RETOUR SUR L'ACCUEIL D'OISEAUX SAUVAGES SUITE A L'ANAZOOTIE DE BOTULISME AU LAC DE GRAND LIEU ET EN BRIERE

Chaque année en fin d'été suite à des vagues de chaleur importante, le CVFSE reçoit quelques oiseaux botuliques (notamment des laridés), en provenance des zones humides régionales et des marais littoraux atlantiques. En 2025, la canicule est précoce (à partir de mi-mai) et le centre est déjà en fonctionnement intensif avec plus de 300 oiseaux supplémentaires accueillis par rapport à 2024 en lien avec les températures très élevées. Dès fin juin début juillet, 4 oiseaux botuliques en provenance du Lac de Grand-Lieu (une Guifette moustac) et de zones proches de la Brière (une Mouette rieuse et deux Tadornes de Belon) sont accueillis au centre.

Mi-juillet, la confirmation est faite d'une épizootie de botulisme en cours sur les deux grandes zones humides de Loire-Atlantique, le Lac GrandLieu et le Parc Naturel Régional de Brière, où déjà plusieurs milliers de cadavres sont dénombrés (près de 3000 au 23/07 au Lac de Grandlieu). Les équipes sur place (gestionnaires des réserves, Fédération Départementale des Chasseurs de Loire-Atlantique) s'organisent rapidement pour évaluer l'étendue de l'épizootie, ramasser les cadavres et collecter les oiseaux malades. Pour des raisons opérationnelles et logistiques, le Centre de Soins Faunalis (Saint-Mars-de-Coutais) sera sollicité pour les oiseaux malades en provenance du Lac de GrandLieu et le CVFSE pour les oiseaux en provenance de Brière et de la Presqu'île Guérandaise.

Le 18/07, les marais de Brière sont survolés par drone permettant ainsi de localiser les zones les plus touchées et les oiseaux en détresse. Le 19/07 et le 21/07, un quadrillage de la réserve est effectué : près de 1000 cadavres sont ramassés et les oiseaux malades capturés sont transférés vers la Clinique des Remparts de Guérande (Dr JM. Clobert) pour un 1^{er} tri et une stabilisation médicale. Des échanges permanents sont alors mis en place entre l'équipe médicale du CVFSE et le Dr. Clobert pour l'organisation locale, les protocoles de tri et la stabilisation des oiseaux. Les gros arrivages commencent donc à cette période et les 19, 21 et 22/07 près de 70 oiseaux botuliques sont rapatriés au CVFSE. En parallèle, le centre reçoit également d'autres oiseaux botuliques trouvés par des particuliers sur d'autres secteurs de Loire-Atlantique et de Vendée.

L'épizootie se poursuit jusqu'en septembre et le nombre d'oiseaux collectés vivants est de moins en moins important alors que le nombre d'oiseaux morts atteint des chiffres alarmants. L'estimation basse fait état de près de 20 000 oiseaux morts du botulisme à GrandLieu et en Brière. Le CVFSE a quant à lui reçu 202 oiseaux botuliques de 29 espèces différentes durant cette épisode (2 en juin, 108 en juillet, 75 en août, 16 en septembre et 1 en octobre). Sur ces 202 oiseaux, 20 sont arrivés morts, 20 ont été euthanasiés à l'arrivée au vu de leur état trop dégradé, 31 sont décédés quelques heures après leur admission, 49 sont décédés en hospitalisation, 10 ont été euthanasiés durant l'hospitalisation au vu de la dégradation générale de leur état et 72 oiseaux ont été relâchés (soit 36 % des oiseaux reçus et 55 % des oiseaux soignés) ([Tableau N°9](#)) ([Figures N°20, 21, 22, 23 et 24](#)).



Figure N°20 : Jeunes Spatules blanches (*Platalea leucorodia*) botuliques en box d'hospitalisation au CVFSE en 2025 (photo J. Botman).



Figure N°21 : Spatule blanche (*Platalea leucorodia*) à gauche et Foulques macroules (*Fulica atra*) botuliques placées sur « boudin de serviette » hospitalisées en Aquilux au CVFSE en 2025 (photo J. Botman).



Figure N°22 : Aigrettes garzettes (*Egretta garzetta*) botuliques en carton d'hospitalisation au CVFSE en 2025 (photo J. Botman).



Figure N°23 : Jeunes Tadornes de Belon (*Tadorna tadorna*) botuliques en box d'hospitalisation au CVFSE en 2025 (photo J. Botman).



Figure N°24 : Bihoreau gris (*Nycticorax nycticorax*) botulique en volière de réhabilitation au CVFSE en 2025 (photo O. Lambert).

Tableau N°9 : Nombre d'oiseau botuliques reçus au CVFSE et relâchés par espèces durant l'été 2025.

Espèces	effectif reçu	effectif relâché	Espèces	effectif reçu	effectif relâché
Aigrette garzette	20	10	Gravelot à collier interrompu	1	
Avocette élégante	1	1	Grèbe castagneux	1	1
Bihoreau gris	1	1	Guifette moustac	1	1
Canard chipeau	4	1	Guifette noire	1	
Canard colvert	83	19	Héron cendré	12	4
Canard souchet	2	1	Mouette rieuse	9	6
Chevalier sylvain	1	1	Râle d'eau	1	
Corneille noire	1		Sarcelle d'été	1	
Echasse blanche	2		Sarcelle d'hiver	1	1
Foulque macroule	13	7	Spatule blanche	11	4
Goéland argenté	8	2	Sterne sp.	1	
Goéland brun	2	1	Tadorne de Belon	4	3
Goéland leucopnée	6	4	Vanneau huppé	9	3
Goéland marin	1	1			
Grand Cormoran	3				
Grande Aigrette	1		TOTAL (29 espèces)	202	72

Toute l'équipe du CVFSE tient à remercier l'ensemble des bénévoles qui nous ont aidés au centre mais aussi tous les rapatrieurs (particuliers, associations et Fédération de Chasse) qui ont acheminé les oiseaux malades et relâché (*Figure N°25*) les oiseaux soignés, ainsi que la Clinique Vétérinaire des Remparts dont l'implication et la collaboration ont été exemplaires.



Figure N°25 : Relâcher de Spatule blanche (*Platalea leucorodia*) reçue au CVFSE durant l'épizootie de botulisme 2025 (photo FDC44).

Toute l'équipe du CVFSE remercie toutes les personnes ayant rapatrié des animaux sauvages en détresse, tous les bénévoles qui œuvrent chaque jour à nos côtés et toutes les personnes et structures qui nous aident financièrement.



Réception d'une Avocette élégante (*Recurvirostra avosetta*) au CVFSE en février 2025 (photo J. Botman).